

Marie Larroque, une juste parmi les nations



Marie Larroque reçoit des mains du consul général d'Israël la médaille attribuée à titre posthume à sa mère. Photo DDM, J.-C. M.

Créé en 1963 pour honorer les personnes qui au péril de leur vie et de celle des proches ont aidé et caché des ressortissants juifs poursuivis par la Shoah, le titre de juste parmi les nations était attribué à titre posthume à Marie Larroque du hameau de St-Génies au cours d'une manifestation dans la salle du conseil de la Mairie.

C'est en présence du consul général d'Israël de Marseille, du Docteur Albert Seifer, délégué régional de Midi-Pyrénées du comité Français Yad Vashem, de Madame Annick Bader et nombreux parents et amis que Marthe Larroque a reçu la médaille au nom de sa défunte belle-mère. Une cérémonie empreinte d'émotion au cours de laquelle ont été évoqués les circonstances de l'accueil des deux enfants juifs Gérard et Annick Bader, âgés de 6 et 8 ans qui au mépris des dangers et de la milice présente ont été cachés durant une année par les époux Maurice et Marie Larroque.

Un véritable sauvetage, acte hu-

manitaire et de résistance effectué par cette famille pleinement consciente des risques d'emprisonnement ou de déportation encourus, devait souligner le Consul Général avant de remettre la médaille.

Le Docteur Seifer faisait en suite un bref historique de l'institution Yad Vashem et remettait le diplôme de juste parmi les Nations à Marthe Larroque, indiquant que le nom de sa belle-mère serait gravé sur le mur des justes en Israël et honoré comme tel.

C'est ensuite sous l'emprise d'une grande émotion que Annick Bader, enfant cachée faisait le récit de sa vie au sein de la famille Larroque, avant que son fils ne le parachève disant toute la reconnaissance de sa famille : » La ferme des bordes peut toujours compter sur nous et même si nous parlons un peu pointu nous sommes de la famille « devait-il déclarer. Avant que Daniel Maury ne remette la médaille de la ville au Consul et au docteur Seifer.